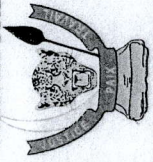


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 025/2023

AU CABINET D'AUDIT MGI STRONG NKV

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/FNPSS/DG/PI/CGPMP-SP/MGI STRONG NKV/2022, conclue avec le Fonds National de Promotion et de Service Social « FNPSS », pour un montant total hors taxe de dollars américains quarante-neuf mille sept cent septante-sept, cinquante-huit centimes (USD 49 777,58) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains trois cent quarante-huit, quarante-quatre centimes (USD 348,44).

Fait à Kinshasa, le 07/03/2023.

Pour servir et valloir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Pour le Directeur Général ai empêché

Hubert KADIMA ILUNGA

Directeur-Coordonnateur

des Services Rattachés au Directeur Général

